



Rougegout'Info

Spécial COVID-19

L'état d'urgence sanitaire, pour faire face à l'épidémie de Covid-19, a radicalement modifié nos comportements qui doivent respecter les règles de confinement.

Nos pensées vont à celles et ceux qui souffrent, qui sont hospitalisés, qui vivent dans la solitude, dans la peur, ou encore dans les difficultés, à assumer le quotidien. Nos pensées vont aux familles endeuillées. Nous adressons aussi nos pensées et nos grands remerciements aux personnels soignants !

Afin de permettre la prise de décision rapide, l'ordonnance du 1^{er} avril 2020, confie automatiquement aux Maires, qui doivent toujours être en relation avec le Préfet, l'intégralité des attributions auparavant déléguées aux Maires par le Conseil Municipal. Nous devons bien sûr maintenir les services publics essentiels et répondre aux attentes de nos populations communales que nous devons « accompagner, en nous impliquant directement dans le contrôle du confinement et la sécurité sanitaire ».

Nous devons également « informer les pouvoirs publics sur les besoins des collectivités territoriales en cette période de crise ».

Nous sommes aussi tenus « d'informer les élus de 2014 et du 15 mars 2020, des décisions prises et d'en rendre compte à la plus proche réunion du Conseil Municipal ». Je remercie les élus qui ont accepté de distribuer ces informations écrites ; une autorisation de distribution nous a été accordée avec obligations :

- 1) de respecter les gestes barrières,
- 2) de porter un masque,
- 3) de détenir une autorisation de déplacement dérogatoire « *participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative* ».

A chacune et à chacun de vous, nous souhaitons le courage nécessaire pour affronter ces temps difficiles et pour surmonter toutes les épreuves auxquelles vous êtes confrontés.

N'hésitez pas en cas de besoin à appeler le secrétariat de Mairie le matin de 8 h à 12h (sauf le samedi et dimanche) ; vous pouvez, par mail à la Mairie, envoyer vos demandes et déposer des documents dans la boîte à lettres.

Avec toute notre considération et nos amicales pensées.

**Le Maire,
Guy MICLO**

AVIS À LA POPULATION

En raison de la pandémie en cours et conformément aux décisions gouvernementales, nous vous informons que depuis le **mardi 17 mars 2020**, les **services administratifs de la Mairie de ROUGEGOUTTE** sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Pour toutes les demandes particulières, renseignements ou questionnements divers, les habitants, les entreprises, ou toute autre personne doivent :

① **TÉLÉPHONER** au secrétariat le matin de 8 H à 12 H du lundi au vendredi

au 03 84 27 12 67

LUNDI	Jocelyne
MARDI	Nathalie
MERCREDI	Jocelyne
JEUDI	Nathalie
VENDREDI	Jocelyne

② **ENVOYER DES MAILS** : mairie-rougegoutte@orange.fr

③ **APPELER LE MAIRE EN CAS DE BESOINS** : 06 81 82 22 90

④ **CONSULTER** le site de la Commune de ROUGEGOUTTE : vous avez accès à des informations. Adresse : www.rougegoutte.fr

⑤ **CONSULTER** Facebook

⑥ **TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT** l'application « Illiwap » sur votre Smartphone ou Iphone : la Commune adhère désormais à une application gratuite pour Smartphone ou Iphone : « Illiwap »

⑦ **DÉPOSER** des demandes éventuelles, des documents, des papiers.... dans la boîte à lettres située sur le mur de la Mairie (en bas à gauche sur le bloc des boîtes).

⑧ En cas de besoin de sacs jaunes, téléphoner à la Mairie le matin ou envoyer une commande en Mairie par mail en précisant votre adresse et votre n° de téléphone. Les sacs jaunes vous sont livrés et déposés sur votre boîte à lettre en fin de matinée du lundi au vendredi inclus.

⑨ **TÉLÉCHARGER** sur le Site du Ministère de l'Intérieur (page accueil) votre attestation de déplacement dérogatoire :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

⑩ **APPELER** le 0 800 130 000 pour toute demande de précisions.

SOLIDARITÉ CITOYENNE

Avec la participation des élus de 2014 et de 2020, avec l'aide des bénévoles et du monde associatif, nous nous sommes efforcés de maintenir et de créer des liens avec notre population, avec tous nos aînés, avec celles et ceux qui pourraient être vulnérables et/ou en difficultés et avec celles et ceux qui sont seules.

A ces personnes identifiées nous avons affecté un « référent »

- ☞ pour établir un lien, une relation par téléphone ;
- ☞ pour proposer une aide, à définir ;
- ☞ pour exécuter des courses ;

et toujours sans contact physique.

Cette liste de personnes ou couples, (à ce jour un total de 68), n'est pas figée mais toujours évolutive. N'hésitez jamais à vous manifester, à demander une aide, à appeler la Mairie les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h au 03.84.27.12.67 ou le Maire au 06.81.82.22.90 à tout moment.

CONFECTION DE MASQUES ET INSCRIPTION EN MAIRIE

Le Maire a tenté d'obtenir des masques et a obtenu l'assurance, via l'Association des Maires, que notre Commune recevrait une dotation de 100 masques : à ce jour nous n'avons rien reçu encore. Nous avons donc lancé un appel aux généreux bénévoles sur le site internet de la Commune, sur Illiwap et sur Facebook.

Pour pallier le manque de masques, 22 bénévoles se sont déjà proposés pour en confectionner. Marie-Claire BOSSEZ, 2^{ème} Adjointe et responsable du Club Couture de l'Association la Rosemontoise a pris la gouvernance de cette initiative.

Toutes les personnes volontaires peuvent encore se manifester en adressant

① un mail à mc.bossez@orange.fr

② un appel au 06.88.46.39.40 ou au 03.84.29.03.06

Les personnes qui souscrivent à cette initiative travaillent à la maison et Marie-Claire BOSSEZ, par mail ou par SMS,

⇒ donne les modalités de réalisation

⇒ précise les techniques...

Quand les masques sont terminés et mis dans un sachet, vous avertissez Marie-Claire BOSSEZ et une personne viendra prendre le paquet placé sur votre boîte à lettres ou dans un autre endroit précisé, **POUR PLACER CES MASQUES EN MAIRIE**, rez-de-chaussée, salle de réceptions.

A PRIORI NOUS DEVRIONS POUVOIR ASSURER, PROCHAINEMENT, A CHAQUE PERSONNE DE NOTRE COMMUNE, ET GRATUITEMENT, UN MASQUE LAVABLE.

NOUS DEMANDONS AUX FAMILLES DE NOTRE COMMUNE DE RÉSERVER, DÈS A PRÉSENT, UN MASQUE PAR PERSONNE.

VOUS PASSEZ VOTRE COMMANDE

⇒ PAR MAIL : mairie-rougegoutte@orange.fr

⇒ PAR TÉLÉPHONE au secrétariat : 03.84.27.12.67 uniquement entre 8 h et 12 h du lundi au vendredi inclus.

TRÈS IMPORTANT : précisez vos nom, prénom, ADRESSE, n° de téléphone et adresse mail et indiquez le nombre de masques correspondant aux membres de la famille : sans ces informations, nous ne pourrions remettre de masques.

Dès que des masques seront en Mairie, vous serez informés et invités à venir retirer votre (ou vos) masques entre 9 h et 12 h 00 : UNE INFORMATION VOUS SERA ENVOYÉE PRÉALABLEMENT.

CONFECTION DE MASQUES AU NIVEAU DEPARTEMENTAL... Dernière minute....

Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort, ce dimanche 19 avril, via les Maires chargés de diffuser l'information, lance un appel pour trouver entre 50 et 70 couturières afin de produire 10.000 masques par semaine.

Toutes les personnes qui souhaitent adhérer à ce projet doivent envoyer un mail en Mairie ou téléphoner en Mairie le matin de 8 h à 12 h pour s'inscrire en précisant leurs nom, prénom, adresse, n° de téléphone et adresse mail.

En retour, la Mairie transmettra aux personnes qui se seront inscrites les coordonnées de la personne chargée du recrutement.

Cette fabrication se fera dans les locaux situés au Technom. Les couturières seront rémunérées. Le Préfet précise :

« 1/ L'objectif est de rechercher des couturières :

- disposant de leur propre machine à coudre
- mobiles pour aller travailler à Belfort en y transportant et laissant leur machine

Il ne s'agit pas de travail à domicile.

2/ Process : les couturières détectées prendront contact directement avec Mme Souad Madmoune

(après leur inscription en Mairie et après avoir obtenu de la Mairie les contacts de cette personne en charge du recrutement), par sms, téléphone ou mail. Il y a un petit test de 10 minutes sur RDV en début de semaine. Je laisse le soin à RKF de préciser les choses sur l'embauche.

Plus tôt l'effectif maximal sera atteint, plus tôt les demandes pourront être livrées. »



MESSAGE DE SOUTIEN AUX PERSONNELS SOIGNANTS

Pour manifester notre soutien, nos remerciements et notre grande reconnaissance aux personnels soignants, à 20 H chaque soir, toutes les initiatives individuelles sont bienvenues et attendues !... mais sans rassemblement de personnes bien sûr : il faut impérativement respecter un confinement strict !!

Nous remercions et félicitons les sonneurs des Echos du Rosemont qui se manifestent très régulièrement.

Pour manifester notre soutien collectif, toutes les cloches de l'église sonnent chaque soir à 20 h 00.

Il est rappelé que, comme dans toutes les Communes, l'église est fermée au public.

FERMETURE DU CIMETIÈRE

Comme l'ensemble des Mairies, Rougegoutte et Vescemont ont été destinataires, en date du 03 avril 2020, d'une demande de fermeture du cimetière intercommunal.

Monsieur le Maire de Vescemont m'a immédiatement alerté et nous avons signé cet arrêté dans le but de préserver la salubrité et la santé publique comme il nous l'était demandé.

Bien sûr cette interdiction ne concerne pas la fréquentation liée à l'organisation d'obsèques, réalisée dans le respect des mesures barrières préconisées au niveau national.

DéTECTONS LES PREMIERS SIGNES DU COVID19

Fiche d'identification de symptômes

Pour vous permettre d'identifier les premiers signes de la maladie, voici la liste des symptômes les plus courants :

1. Vous avez ou avez eu ces derniers jours de la fièvre supérieure à 38 °C, ou vous avez ou avez eu des frissons ou des sueurs.
2. Vous présentez une toux sèche depuis quelques jours.
3. Vous avez une perte du goût ou de l'odorat.
4. Vous avez ou avez ressenti ces derniers jours un mal de gorge. Si vous avez des difficultés à avaler.
5. Vous avez de la diarrhée ou des selles molles depuis au moins 3 jours.
6. Vous ressentez ou avez ressenti une fatigue anormale ces derniers jours ; vous dormez en journée plus que d'habitude.
7. Vous avez une perte d'appétit.
8. Vous manquez de souffle ces derniers jours. Lors d'efforts simples, comme monter des escaliers, vous vous sentez plus essoufflé.

En cas de réponses positives à une ou plusieurs de ces questions, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant.

En cas de réponses positives à une ou plusieurs de ces questions et si vous avez ressenti des troubles de conscience, de confusion, de malaise ou des difficultés respiratoires, contactez le 15.

Sur l'ensemble des communes du Territoire de Belfort, est interdit l'accès aux :

- sentiers pédestres,
- chemins de randonnées
- pistes cyclables
- forêts et parcs
- plages du Malsaucy
- berges de l'étang des Forges

Toute infraction est passible d'une amende de 135€.

ANNULATION DE TOUTES LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES JUSQU'AU 11 MAI 2020

Suite à l'annonce par le Président de la République du prolongement du confinement pour lutter contre l'épidémie du coronavirus, COVID-19, toutes les cérémonies patriotiques sont annulées jusqu'au 11 mai 2020. Sont concernées par ces mesures, les prochaines cérémonies inscrites au calendrier officiel :

Dates	Objets	Pavoisement à réaliser
Dimanche 26 avril 2020	Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation	Pavoisement aux couleurs nationales
Vendredi 08 mai 2020	Commémoration de la victoire du 08 mai 1945	Pavoisement aux couleurs nationales
Samedi 09 mai 2020	Journée de l'Europe (commémoration de la Déclaration Schuman)	Pavoisement aux couleurs nationales <u>et européennes</u>
Dimanche 10 mai 2020	Commémoration de l'abolition de l'esclavage et fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme	Pavoisement aux couleurs nationales

En conséquence, aucune de ces cérémonies ne devra être organisée dans le département du Territoire de Belfort.

LE FONCTIONNEMENT DE LA POSTE

Certains d'entre vous m'ont alerté de l'absence de courrier depuis plusieurs semaines. Nous sommes tous concernés !

Je suis intervenu ; la réponse, enregistrée, précise que la distribution, mercredi, jeudi et vendredi seulement, est exécutée au mieux en fonction de leurs moyens.

Mercredi 15 avril, du courrier est enfin arrivé dans certaines boîtes à lettres.

Le bureau de poste de Giromagny est ouvert à présent

les mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

AVIS AUX USAGERS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

En raison de la pandémie en cours et conformément aux décisions gouvernementales, nous vous informons qu'à compter du **mardi 17 mars 2020, les services administratifs de l'école de musique du Pays Sous Vosgien, situés à la Mairie de ROUGEGOUTTE, sont fermés jusqu'à nouvel ordre.**

Pour toutes les demandes particulières, renseignements ou questionnements divers, les parents ou toute autre personne doivent :

1 - TÉLÉPHONER au secrétariat au 03 84 29 08 37 ou au 06 72 05 57 76

**2 - ENVOYER DES MAILS :
acv.musique@orange.fr**

3 - DÉPOSER des demandes éventuelles, des documents, des papiers.... dans la boîte à lettres située sur le mur de la Mairie de ROUGEGOUTTE (en haut à gauche sur le bloc des boîtes).

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE DE ROUGEGOUTTE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

En raison du contexte sanitaire actuel, la prise de contact avec les parents se fera uniquement par mail auprès de la directrice, Mme Robiolle =



michele.robiole@ac-besancon.fr

OU

maternelle.rougegoutte@ac-besancon.fr

Merci de prendre contact rapidement par mail si vous souhaitez inscrire votre enfant.

Tous les rendez-vous prévus avec la directrice sont différés. La rencontre avec les parents des nouveaux élèves ne pourra avoir lieu que lorsque les écoles rouvriront leurs portes.

ATTENTION

- ① les élèves nés en 2017 peuvent être inscrits en petite section,
- ② il faut envoyer un mail en Mairie pour obtenir le certificat de pré-inscription

SYNDICAT des EAUX de GIROMAGNY

Les relevés des compteurs d'eau en période de confinement

Les abonnés de la Commune de ROUGEGOUTTE sont invités exceptionnellement à procéder au relevé de leur compteur d'eau.

Il est demandé à chaque abonné de prendre en compte les points suivants :

1 - transmettre au Syndicat des Eaux, à partir du 20 avril et jusqu'au 30 avril 2020, l'index de votre compteur :

prioritairement par mail : sdeg90@wanadoo.fr

ou sdeg90200@gmail.com

ou par téléphone au 03.84.29.50.19

2 - En cas de doute / d'hésitation, faites une photo avec un portable et envoyez le cliché par mail au Syndicat des Eaux.

3 - En cas de problème particulier, informez le Syndicat des Eaux qui donnera suite à votre demande.

4 - N'oubliez pas d'indiquer avec votre relevé, votre nom, prénom et adresse.

Une permanence téléphonique est ouverte au syndicat des Eaux, du lundi au vendredi de 9 à 12 h.

Nous vous remercions de votre diligence et de votre compréhension.

INFORMATIONS SMICTOM

COLLECTE DE SACS JAUNES

Le Vendredi 8 Mai étant férié, il n'y aura pas de collecte sélective (sacs jaunes) ce jour-là.

Un rattrapage aura lieu le Samedi 9 Mai 2020

BACS A ORDURES MENAGÈRES POUR LES NOUVEAUX ARRIVÉS DANS LA COMMUNE

Les nouveaux habitants doivent communiquer au SMICTOM leurs coordonnées avec le détail de la composition familiale par mail à sictom.etueffont@wanadoo.fr.

En attendant la livraison de leur bac à ordures ménagères, le SMICTOM fera parvenir par courrier à l'usager un volume équivalent à sa dotation en bac en sacs prépayés.

L'APPLICATION ILLIWAP

Téléchargez gratuitement cette application sur votre smartphone : vous recevrez des messages directement chez vous.

Vous pourrez être informés en temps réel avec cette application.

La Communauté de Communes des Vosges du Sud a décidé de souscrire à la mise en place de l'application ILLIWAP pour la Communauté de Communes **et pour chacune des 22 communes de la CCVS.**

La Communauté de Communes des Vosges du Sud prend à sa charge le coût de cette offre intitulée « Premier pas ».

Cette application est un bon outil de communication qui donne la possibilité à nos concitoyens d'être informés en temps réel de l'actualité de notre Commune et du territoire communautaire.

En cette période de crise sanitaire sans précédent, cette application permet une diffusion très rapide de l'information.

Vous pourrez donc recevoir toutes les informations de la Commune directement sur votre téléphone ou tablette.

ANNULATION DES MANIFESTATIONS

En raison de la situation sanitaire et des recommandations des autorités compétentes, les responsables des associations ont pris la décision de supprimer les manifestations prévues en mai et juin (jusqu'au 1^{er} juillet 2020).

Manifestations annulées (dans l'ordre chronologique)

①	MARCHE DU FAYÉ <i>Comité des Fêtes</i>	Vendredi 1 ^{er} mai → reportée au 15 août
②	VENTE DE FLEURS <i>Rouge-Bruyère</i>	Mardi 05 mai
③	TOURNOI DE FOOT <i>A.S.R.</i>	Lundi 1 ^{er} juin
④	VIDE GRENIER <i>A.S.R.</i>	Dimanche 14 juin
⑤	FÊTE DE LA MUSIQUE <i>Comité des Fêtes/École de Musique</i>	Samedi 20 juin
⑥	MARCHE POPULAIRE <i>Copitch's</i>	Dimanche 21 juin
⑦	CONCERT DES ÉLÈVES <i>École de Musique</i>	Mercredi 24 juin
⑧	FÊTE CHAMPÈTRE <i>Comité des Fêtes</i>	Samedi 27 juin

Les Présidents et les membres des associations regrettent beaucoup de ne pas pouvoir assurer ces animations et comptent sur votre compréhension en cette période pendant laquelle chacun doit se concentrer sur la santé de tous.

Ils nous donnent rendez-vous pour se retrouver, rapidement, dans des moments festifs et conviviaux.

PRENEZ SOIN DE VOUS !!